

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 35 (1897)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Vieillards illustres  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196020>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

les comptoirs où des demoiselles accortes, minaudant avec de jolies grâces, faisaient leur gentil commerce, et à tous les galants propos dont on payait leurs services, répondaient, le sourire aux lèvres, par le traditionnel :

— Voici, monsieur ! Voici, madame !

En attendant mon tour, je m'amusai de ce spectacle et suivais, en juge désintéressé, ces coquets manèges. Et je me demandais d'où pouvaient bien venir ces jolies filles, si bien nippées, qu'on voit, aux premiers jours de décembre, apparaître chez les confiseurs, et qui, fin janvier, s'envolent vers des régions inconnues.

Et, avisant une vieille dame, aux allures de camarera-mayor qui, de son fauteuil, ne perdait pas un seul geste du gracieux escadron volant, je me mis à causer avec elle, pour connaître le mot de ces énigmes vivantes.

Elle me dit :

— D'où elles viennent, où elles vont, comment elles vivent pendant les dix autres mois de l'année, elles seules, monsieur, pourraient vous le dire. Ce que je sais, c'est que ce sont des Parisiennes, et des Parisiennes pur sang, car il faut des Parisiennes pour cette besogne. Le public est ainsi fait qu'il dédaigne les meilleures choses si elles lui sont servies par des laïdrons sans bonne grâce et sans entre-gent. A défaut d'autres, nos demoiselles d'extra — c'est ainsi qu'on les appelle — ont, au degré suprême, ces deux vertus-là. Chaque année, dès novembre, il en vient, de tous les coins de Paris, pour se faire inscrire. Il y a du choix, allez, monsieur, ce qui nous permet d'ouvrir entre les concurrents un véritable concours de beauté. Mais ne croyez pas que le triage soit facile. Il ne suffit pas d'être avenante et jolie, il faut encore n'être ni gauche, ni timide, sans être pour cela trop effrontée. Et puis, quel rude apprentissage ! Certaines ont la tête dure ; d'autres l'ont... ailleurs...

Ah ! monsieur, la rude tâche que j'ai là ! Car c'est moi qui suis chargée de dégrossir et d'instruire les ignorantes, et c'est un crève-cœur de penser que c'est peine perdue, et que les trois quarts s'en iront au moment où elles seraient bonnes à quelque chose ! Beaucoup même prennent les devants !... Ainsi, pas plus tard que ce matin, deux ont joué la fille de l'air, et pour avoir un prétexte honnête, elles ont mangé des marrons à mon nez, sachant que je suis impitoyable pour les gourmandes.

### Un chant national.

Sous ce titre, un de nos abonnés nous adresse les lignes suivantes :

Monsieur,

Votre article rappelant l'attitude de notre pays vis-à-vis de la Prusse, à l'occasion de la question de Neuchâtel, m'a beaucoup intéressé, car c'est là une des belles pages de notre histoire. Mais, à ce propos, permettez-moi une petite observation : vous avez oublié de dire que c'est à ce conflit que nous devons un de nos chants nationaux les plus populaires : *O monts indépendants*. Vous devez d'ailleurs en avoir déjà fait mention dans votre journal il y a quelques années, si je ne me trompe.

Quoi qu'il en soit, voici en quelques mots ce qui se passa :

Les troupes marchaient à la frontière, les communes votaient un supplément de solde à nos soldats, des comités de dames et de citoyens dévoués ouvraient partout des souscriptions pour leur envoyer des vêtements chauds, chacun répondait d'une manière ou de l'autre à l'appel adressé par la gravité des événements.

D'un autre côté, nos poètes encourageaient la défense du sol natal par des productions littéraires, des strophes empreintes du plus ardent patriotisme, qui paraissaient chaque semaine dans nos journaux.

On peut juger alors comment on sentait le besoin, — surtout dans la Suisse française, — d'avoir un chant national. La Suisse allemande avait le sien.

Aussi la section genevoise de la *Nouvelle Zofingue* ouvrait-elle un concours pour la composition d'un chant populaire sur l'air du *Rufst du mein Vaterland*. Un jury nommé d'avance

était chargé de décerner un prix de 100 francs à la meilleure composition. Ce jury, réuni le 23 janvier 1857, examina 35 compositions venues de divers points de la Suisse, et couronna celle de M. Henri Rœrich, qui se trouve aujourd'hui dans tous nos recueils de chants patriotiques sous le titre : *Chant national*.

O monts indépendants,  
Répétez nos accents,  
Nos libres chants ;  
A toi, patrie,  
Suisse chérie,  
Le sang, la vie  
De tes enfants !

Nous voulons nous unir,  
Nous voulons tous mourir  
Pour te servir.  
O notre mère,  
De nous sois fière,  
Sous ta bannière,  
Tous vont partir.  
Etc., etc.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur, les amicales salutations et les vœux de bonne année de votre vieil abonné. B. B.

### Pierre Tatipotze.

I.

#### La soupa à la farna.

Quand Pierre l'eut coumeniyi, son père qu'avai prau d'ôtros enfants a gardà sein stusse, lai dese deïnse on bon matin : « N'è pas question, tè vaique frou de l'écoula, te sà lierre et écrire, tè faut via, tè faut alla à maître. Ié justameint trovà desando pè la Grenetta, lo monnai de Breteigny que tzertzé on volet, tè faut lai parti déman matin verre cein que tè vao bailli.

Et noutron Pierre s'eïn alla coumeint son père lai avai de. Sè fe biau avoué sa vesta nàuva de grisette, que l'avai étà à la coumenion avoué, fourra on bocon de pan dein sa catzetta, et lo vaique via. Trova lo monnai que saillivè dâo moulin po allà medzi la soupa. L'étai pè vai n'hôorè, et fe eintra lo valet po la medzi assebin, et que noutron Pierre la trova bal'et bouna, la soupa. Peinsâdè-vo vai, de la crâna soupa à la farna, avoué dâi grantè lèze de pan et dai poucheints gremelions de farna freacha. L'étai s'n'affère, kâ l'étai parti de grand matin, et l'avai z'u lo teimps de reduirè son bocon de pan.

Lo monnai fut prâo conteint : lo valet étai gros, trapu, l'avai forta mena, dai bons brès, et l'eingadza noutron Pierre po on an, avoué on paa de solâ, onna vetira de milanna et trâi louis d'or.

— Adan, cein é-t-e reindzi ? que fe lo père quand Pierre fut rarrevâ.

— Oi, su eingadzi ; mè baille dinse et dinse.

— Eh bin lè bon. Mère, tè faut retacounâ dâi tzaussè et 'na vesta au bouébo, po mettrè pè lo moulin ; s'eïn va à Breteigny delon que vint.

Pierre Tatipotze qu'avai trova bouna la soupa à la farna, parte prâo conteint et ne fe pas mau son trafi. Mâ noutron corps l'étai on singulier corps : sè trovavè adi bin iò n'étai pas, et quand l'eut restâ houit mâi ào moulin, coumeinça à s'eïnnoï et à mepresi clia pourra soupa à la farna que l'avai tant trovâ bouna d'à premi. Failliâi alla à Losena, l'âi avai de l'ardzeint à gâgni et de l'ôtra soupa. La vrefa sai dete, on lâi medzivè trâo de soupa à la farna à stu moulin de Breteigny, mâ ditè-vâi, vos ti, iò n'eïn medze-t-on pas de la soupa à la farna ?

L'eïn faut pertot medzi, sein comptâ que faut preindrè lo teimps coumeint lè et la soupa coumeint l'arrevè.

Noutron Pierre dan desâi dinse, quand sein rêvegnâi pè vai l'hotau, la demeindze : « L'è verè assebin ! lo matin, mè bailliont de la soupa à la farna ; à midzo de la soupa à la farna, et

à soupa onco de clia tonnerre de soupa à la farna. »

— Te n'eïn aré petètrè pas adi, que desâi lo père ; apri onna pllièce l'eïn vint on'otra ; d'ailleurs tè faut pas tè fourrà deïn la tita que tè volliont bailli dâi frecando et dai freccassons de grivès per lè d'avau, va pire.

— Mè tzo rein cein que mè baillieront, medâi que n'osso pas adi de clia soupa de moulin.

Et noutron Pierre laissa lo moulin à tzalandè et parte po servi dein 'na boutiqua pè la Palud, tzi 'na vèva que veindai dâo suco et dâo café. Failliâi lo vaire avoué sè sola d'impègne et s'n'habit de milanna que l'eï fouattavè lè coussè !

(A suivre.)

L. FAVRAT.

### Les abonnés à la fin de l'année.

La fin de l'année est le triomphe de l'abonné. Il regarde de toute sa hauteur le pauvre journaliste qu'il critique et menace sans pitié. Dès le mois de novembre déjà, il suspend sur notre tête son épée de Damoclès en répétant sans cesse : « Si vous ne nous donnez pas du gai, du piquant, du vif, de l'intéressant... au nouvel-an, je prie le facteur d'attendre deux minutes, et, d'une encre très noire (oh, noirceur !) j'écris sur la bande : *Refusé* !

Malheureux qui avez ainsi le courage d'inscrire d'une main ferme, sur le front d'un journal, ce terrible stigmat, avez-vous jamais songé au souci que nous avons de vous livrer à jour fixe cette feuille que vous lisez souvent avec indifférence ?... Savez-vous toutes les difficultés que nous rencontrons pour vous fabriquer, tous les huit jours seulement, le pauvre petit *Conteur*, cette bagatelle, comme vous l'appellez peut-être en mesurant d'un coup d'œil léger ses colonnes exigües ?

Eh bien, cette bagatelle est un tyran, un égoïste de la pire espèce. Un numéro n'est pas même expédié que l'ombre de l'autre se montre railleuse à l'horizon et demande à grands cris de la copie par la bouche de l'imprimeur.

Oh l'imprimeur !... Voilà encore un personnage qui vous donne du mal !... De la copie !... et quand on n'en a point, quand la tête est fatiguée, l'imagination rebelle, quand on se frappe le front avec toute la bonne volonté possible, et qu'une voix vous répond de l'intérieur : « Il n'y a personne ! » que faut-il faire ?... du remplissage, hélas ! Pas de nouvelles des cantons, pas de politique fédérale, pas de correspondance de Paris ni de Berne qui puisse trouver leur place dans le *Conteur*. Personne à chicaner, — les autres journaux s'en chargent, — c'est vraiment déplorable !...

Mais quand le journaliste est en veine, comme on dit, quand les phrases coulent de sa plume avec facilité et que ses articles vous distraient agréablement, conservez-lui au moins l'indulgence et la bonne humeur de ces moments-là, pour les jours où il souffre de la disette. — Quel gentil cadeau d'étenne de votre part !

### Vieillards illustres.

PIERRE BLANC, doyen de la Chambre des députés de France, né le 29 juin 1806 — 90 ans.

ERNEST LEGOUVÉ, de l'Académie française, né le 15 février 1807 — 89 ans.

GLADSTONE, homme d'Etat anglais, né le 29 décembre 1809 — 87 ans.

SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII, né le 2 mars 1810 — 86 ans.

M<sup>me</sup> BEECHER-STOWE, auteur de la *Case de l'Oncle Tom*, née le 14 juin 1812 — 84 ans.

BISMARCK, né le 1<sup>er</sup> avril 1815 — 81 ans.

VERDI, compositeur de musique, né le 9 octobre 1813 — 83 ans.

GÉNÉRAL BOURBAKI, né le 22 avril 1816 — 81 ans.

BUFFET, homme politique, né le 26 octobre 1818 — 78 ans.

REINE VICTORIA, née le 24 mai 1819 — 77 ans.  
CRISPI, homme d'Etat italien, né le 4 octobre 1819 — 77 ans.

LA PRINCESSE MATHILDE BONAPARTE, née le 27 mai 1820 — 76 ans.

LE DUC DE BROGLIE, de l'Académie française, né le 13 juillet 1821 — 75 ans.

LE DUC D'AUMALE, de l'Académie française, né le 16 janvier 1822 — 74 ans.

M<sup>me</sup> ROSA BONHEUR, peintre, née le 23 mars 1822 — 74 ans.

GOT, doyen de la Comédie française, né le 1<sup>er</sup> octobre 1823 — 75 ans.

JANSEN, astronome, de l'Institut, né le 22 février 1824 — 72 ans.

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE, née le 5 mai 1826 — 70 ans

(Le Tout-Savoir universel.)

**Ce que dit le parapluie.** — N'avez-vous jamais observé, par un jour de pluie, un monsieur marchant à côté d'une jeune fille? Le monsieur tient son parapluie exactement au-dessus de sa compagne et se laisse mouiller jusqu'aux os sans se plaindre aucunement. C'est un signe qu'ils s'aiment. Quand vous voyez de nouveau ces mêmes personnes et que le jeune homme tient le parapluie juste au milieu des deux, se garantissant tout aussi bien que sa compagne; quand ils vont de moitié, 50 pour 100 du parapluie chacun, cela signifie qu'ils sont fiancés. Quand vous les voyez, plus tard, le monsieur marchant au moins deux mètres devant la dame, tenant le parapluie pour lui tout seul, vous pouvez être convaincu qu'ils sont mariés!

Coquins d'hommes! va.

(Le Voleur.)

**Anciennes industries suisses.** — Nous lisons dans la *Gazette de Lausanne*, de 1816, cette note intéressante:

On remarque que l'on fabriquait du coton en Suisse et dans la Forêt-Noire, avant même qu'on le connût, comme objet de commerce, en Angleterre. Les premières mousselines furent fabriquées à St-Gall, en 1753, et, d'après le comte de Lauderdale, dans son ouvrage sur la richesse nationale, les Anglais n'ont connu et utilisé le coton, comme objet de commerce et de fabrication, qu'en 1765.

On a les preuves sûres que la filature du coton a été exercée dans les villes de la Forêt-Noire dès 1740, mais ce n'est que vers 1770 que le fameux Arkwright se fit donner une patente pour filer le coton au moyen de machines.

En Suisse, la filature était connue longtemps auparavant. Un fabricant d'Aarau, nommé Hunziger, envoya dans la Forêt-Noire ses principaux ouvriers pour y exercer ce genre d'industrie.

La broderie fut introduite plus tard, mais encore ici la Suisse eut le privilège de devancer ses voisins. Dans la Forêt-Noire, les premières mousselines furent brodées en 1757, mais déjà quelques années auparavant, trois fabricants de St-Gall y avaient envoyé des brodeuses pour enseigner cet art.

### Un anarchiste d'il y a un demi-siècle.

Le 3 décembre 1852, le ministre de France à Berne remettait au Président de la Confédération une note portant que:

Bon nombre de pamphlets de *Victor Hugo* pénètrent en France par la Suisse; cette propagande est, dit-on, organisée à Genève et à Morat, où il existe,

à ce qu'on prétend, des imprimeries clandestines qui multiplient en toute sécurité les œuvres de *cet anarchiste*, non moins que celles de M. Eugène Sue; il y a plus de sept mois que l'industrie en question se pratique sans aucune entrave.

Le ministre de France exprimait ensuite l'attente que l'autorité fédérale mettrait un terme à ces actes. — Là-dessus, les directions de police de Berne, Vaud, Genève, Neuchâtel, Valais, Tessin et Bâle-Ville furent invitées par M. H. Druey, conseiller fédéral, à ordonner immédiatement les recherches propres à découvrir entre autres: s'il existait réellement sur leur territoire des imprimeries clandestines qui multiplient les œuvres de Victor Hugo (telles que *Napoléon-le-Petit*) ainsi que celles d'Eugène Sue...

Le bon temps que c'était alors!...

P. D.

**Réponse au dernier problème: 9 lieues par jour.** — Ont répondu juste, MM. A. Gruaz, rue de la Fontaine, 9 Genève; L. Orange, Genève; H. Vanier, Morges. — La prime est échue à M. Gruaz.

### Charade.

Mon premier invite au repos,  
Et mon second peut inviter à boire;  
Mon tout, sur les pas d'un héros,  
Conduit souvent à la victoire.

**THÉÂTRE.** — C'est décidément un gros succès que tient M. Scheler avec les *Deux Gosses*. La représentation de jeudi dernier, la quatrième depuis 15 jours, n'a pas attiré moins de spectateurs que les précédentes, c'est dire qu'il y avait salle comble. La pièce est du reste soigneusement montée et l'interprétation excellente en tous points; les rôles sont parfaitement sus et bien tenus et méritent tous les éloges. M<sup>me</sup> Marley et Poulitier surtout s'y distinguent; elles jouent les deux rôles de Fanfan et de Claudinet à ravir.

L'affiche annonce pour demain une cinquième représentation des *Deux Gosses*. Que tous les retardataires profitent de cette dernière occasion.

**Concert Jaques-Dalcroze.** — Est-il encore besoin de recommander le concert que donnera, lundi, à 8 heures, au Casino-Théâtre, cet artiste aimé du public lausannois. Pour cette séance musicale, consacrée entièrement à l'exécution d'œuvres de M. Jaques, Mlle FALIERO, cantatrice, M. TROYON, ténor, et M. GAILLARD, violoncelliste, ont assuré leur précieux concours. — BILLETS en vente chez MM. *Tarin, Fattisch et Schreiber*.

**La rue Ami Lullin, à Genève.** — Une correspondance de Genève, du 9 décembre 1816, que nous trouvons dans les journaux de l'époque, explique pourquoi la dite rue porte ce nom. Nous y lisons ce qui suit:

M. l'ancien premier syndic Ami Lullin est mort le 4 de ce mois dans la 69<sup>e</sup> année de son âge. La république perd en lui un de ses plus vertueux citoyens et de ses magistrats les plus éclairés. C'est à son patriotisme et à sa fermeté qu'elle est en grande partie redevable du recouvrement de son indépendance. Le Conseil d'Etat et les divers tribunaux du canton ont assisté en corps à ses funérailles. Un nombre considérable de citoyens de tout âge et de tout état lui ont également rendu les derniers devoirs. Tout attestait que la mort de ce digne magistrat était un jour de deuil pour la république.

**Contre le suintement des lampes à pétrole.** — Mêler, à parties égales, du silicate de potasse (verre soluble) et de la glycérine. Après avoir bien rincé la lampe et l'avoir bien essuyée, verser le mélange en le promenant tout autour de la surface intérieure. Faire écouler l'excédent et laisser sécher. Les parois de la lampe ne laissent plus filtrer le pétrole.

**Pour peler les pommes.** — Sans rien toucher à la pelure de la pomme, on conseille de les plonger pendant une minute et même moins, dans de l'eau bouillante. Les pommes se pèlent alors comme des pommes de terre et la pelure seule s'enlève sans difficulté et sans que la chair du fruit y adhère.  
(Science pratique.)

Livraison de *janvier* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSSELLE: L'économie politique et l'idée nationale, par M. Numa Droz. — La nièce de tante Félicie, par M. Jean Menos. — Excursions d'une profane. Mycène et Tyrinthe, Olympie, par M<sup>me</sup> Mary Bigot. — Le mouvement pacifique, par M. Frédéric Passy. — Sakhaline, l'île du bague, par M. Michel Delines. — Le guidon des sept braves. Nouvelle zurichoise, de Gottfried Keller. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau: Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

### Boutades.

Il y a quelques jours, un pauvre hère était arrêté pour un délit de faible importance. Suivant la coutume, à son entrée à St-Antoine, tous les objets qu'il avait sur lui furent retenus et parmi eux deux ou trois billets de la *loterie de l'Exposition*.

Pendant le tirage, le malheureux voit entrer dans sa cellule le directeur, figure souriante, qui lui dit: « Je viens vous féliciter, un de vos billets est sorti. »

— Le veinard! répondit le prisonnier... je voudrais bien faire comme lui.

Les joyeusetés de l'enseigne:

Découvert, dans une des plus vieilles rues de Paris, l'enseigne suivante — à méditer:

« L..., matelassier, répare les objets de literie, fait les matelas, bat les tapis et sa femme aussi. »

Cueilli dans un journal d'annonces:

« A vendre une jolie propriété de plaisance. Prix 53,000 francs. Cette charmante habitation est complètement isolée et éloignée de toute route ou chemin vicinal; on peut y jouir du repos le plus parfait. La preuve, c'est que les quatre derniers propriétaires y ont été assassinés la nuit, sans que personne s'en soit aperçu. »

Quand on a une querelle de ménage avec sa femme, il faut vite déchirer son pantalon; c'est le meilleur moyen de l'amener à un raccommodage.

La sagesse des nations dit que la fortune ne fait pas le bonheur; mais beaucoup de gens disent aussi que si la fortune ne fait pas le bonheur, elle y contribue bigrement!

Il pleuvait à verse pendant une revue. Un conscrit demanda à son sergent la permission de chercher un abri dans un établissement voisin.

— Impossible, dit le sergent. Si vous regardiez l'enseigne de l'établissement, vous verriez qu'elle défend elle-même, comme moi, de quitter les rangs.

Le conscrit jeta un coup d'œil sur l'enseigne et demeura tout interloqué. Il y avait dessus ce seul mot: *Rest-au-rant*.

**PAPETERIE L. MONNET.** — Fournitures de bureaux. Registres, copie de lettres. Confection de registres spéciaux sur commande. Impression de factures, en-tête de lettres, enveloppes avec raison de commerce. Cartes de visite, faire-part, cartes de commerce. Encre fixe et encre à copier, qualité supérieure.

**Thés de Chine et de Ceylan.**

L. MONNET.

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Howard.